



ÉLECTION 2025

SECTIONS DU COMITÉ NATIONAL DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

Candidature soutenue par le SNCS-FSU



LAURENT, CORMIER

Institut de Minéralogie, de Physique des Matériaux et de Cosmochimie (IMPMC)

Section 07 du Comité national de la recherche scientifique - Collège A1

Directeur de recherche depuis 2013 à l'IMPMC, Sorbonne Université, je développe des projets pluridisciplinaires sur l'étude des matériaux désordonnés (verres et vitro-céramiques). Mon objectif est de décrypter leur structure atomique et leur évolution en fonction de la température, en combinant approches expérimentales (notamment in situ) et modélisations numériques. Mes recherches couvrent des thématiques allant des mécanismes fondamentaux de cristallisation et de diffusion dans les verres jusqu'à l'analyse structurale de matériaux d'intérêt industriel ou patrimonial. Ces projets m'amènent à collaborer avec diverses communautés scientifiques (chimie, sciences de la Terre, sciences humaines) et à avoir de plus des partenaires industriels. Mes projets récents s'inscrivent dans une dynamique liée aux enjeux de la transition énergétique (verres à faible empreinte carbone). Cette activité s'appuie sur l'utilisation des grands instruments (sources de neutrons, synchrotrons, RMN), au sein desquels j'ai été membre de comités de programmes (SOLEIL, ISIS, ILL). Je suis également impliqué dans l'animation de la communauté des matériaux en France, notamment via mon engagement dans des sociétés savantes (Union pour la Science et la Technologie Verrières, Fédération Française des Matériaux).

De mon point de vue, le Comité National du CNRS constitue une instance essentielle de notre vie scientifique : indépendante, démocratique, fondée sur la collégialité et l'évaluation par les pairs. Dans un contexte où ces principes sont de plus en plus fragilisés, il me paraît crucial de m'engager pour défendre ce mode de fonctionnement où les recrutements, les promotions, les évaluations scientifiques, demeurent entre les mains de la communauté. Au-delà de son rôle d'évaluation, le Comité National est aussi un espace de réflexion stratégique, contribuant à la construction d'une prospective scientifique nationale. A ce titre, je considère qu'il doit jouer pleinement son rôle dans la définition des priorités scientifiques, en lien avec les grands enjeux de société, tout en garantissant une recherche fondamentale indépendante et créative, notamment par le soutien aux laboratoires et aux réseaux structurants comme les GDR ou TGIR.

Pour porter cette vision de la recherche et défendre les valeurs du CNRS ainsi qu'un rôle fort du Comité National, je souhaite m'investir dans cette instance et me porte candidat à la section 07 du Comité National. Si je suis élu, je m'engage à m'investir pleinement dans les missions de la section 07, en veillant à respecter les équilibres thématiques et géographiques dans les choix et orientations de la section, tout en étant vigilant à la promotion de l'excellence, de l'intégrité et de l'équité. Je contribuerai à une évaluation rigoureuse et impartiale des activités des chercheurs et chercheuses, en m'assurant de l'indépendance vis-à-vis de toute pression politique ou économique. Mon engagement sera également tourné vers la garantie de l'équité des expertises, en mettant en valeur l'excellence scientifique, l'originalité des projets, la diversité des approches de recherche, tout en reconnaissant et valorisant la diversité des parcours professionnels. Enfin, je soutiendrai toutes les actions qui renforcent la visibilité, la reconnaissance et le rayonnement des expertises des laboratoires publics.

LE SNCS-FSU SOUTIENT AUSSI

dans le collège A1 de la section 07

MATEO D'ASTUTO, INSTITUT NEEL

LUIZ TIZEI, LPS

Déclaration de candidature des candidates et candidats soutenu-es par le SNCS-FSU

Les élections au Comité national de la recherche scientifique de 2025 interviennent alors que le budget 2025 trahit les engagements budgétaires pris pour dix ans par la loi de programmation de la recherche en 2020, que le président du CNRS n'a fait que mettre sur « pause » son projet des « CNRS Key-Labs », et que l'administration Trump mène des attaques inouïes contre les scientifiques et la science. Face à ces manœuvres politiciennes et technocratiques, les candidates et candidats du SNCS-FSU se veulent les témoins actifs d'un fonctionnement collégial de la recherche scientifique publique, dans lequel l'évaluation n'est pas faite a priori, en fonction de thèmes à la mode, mais au plus près des avancées réelles de la recherche, par un débat transparent entre pairs élues et élus par la communauté des scientifiques. Les élues et élus SNCS-FSU auront à cœur de démontrer, par l'orientation qu'ils chercheront à donner au travail des sections, l'avantage que leur confère leur diversité et leur compétence scientifique. Ils défendront toutes les prérogatives du Comité national, notamment en ce qui concerne le recrutement des chercheuses et chercheurs, son rôle dans l'élaboration de la politique de recherche du CNRS, ainsi que sa mission d'évaluation des laboratoires du CNRS. Les élues et élus SNCS-FSU contribueront ainsi à garantir la liberté de recherche et les libertés académiques, conditions premières du progrès des connaissances dans tous les champs disciplinaires.

Affichage des résultats des concours chercheuses et chercheurs au CNRS

Le SNCS-FSU rassemble le plus grand réseau d'élues et élus au Comité national. C'est ce réseau qui permet au SNCS-FSU de rendre publics les résultats des concours chercheuses et chercheurs au CNRS sur son site web.

Le Comité national

Le Comité national, constitué de personnes issues de l'ensemble de la communauté scientifique, doit rester **indépendant** du CNRS et doit continuer à être **une assemblée de pairs** issus de différentes institutions et laboratoires, couvrant l'ensemble des champs scientifiques. Les élues et élus SNCS-FSU rappelleront leur rôle de représentant-es de la communauté scientifique non seulement auprès de la direction du CNRS, mais aussi plus largement dans le débat public. Elles et ils travailleront à ce que soit renforcé le rôle des sections dans les relations auprès des directions des instituts du CNRS.

Une instance d'évaluation

Le Comité national (CN) doit rester une instance d'évaluation des personnels et des laboratoires **dont le fonctionnement soit transparent et équitable**. Au service de la recherche, soucieux de ses personnels, le CN apporte une évaluation et un suivi constructif de la carrière des chercheurs et des chercheuses, visant à l'amélioration du travail scientifique et à la prévention des difficultés en amont de toute situation de blocage. Les élues et élus SNCS-FSU s'engagent à prendre en compte, dans l'évaluation, **les conditions de travail individuelles et collectives** (structures de recherche, financements...) et toutes les contraintes de l'environnement scientifique, social, écologique, relationnel et administratif. Elles et ils valoriseront

l'ensemble des missions statutaires (recherche, formation à et par la recherche, diffusion des connaissances, expertise, valorisation, administration de la recherche) et œuvreront **pour une réelle politique de promotion**. Face au HCERES, totalement technocratique, les élues et élus SNCS-FSU demanderont que l'évaluation des laboratoires du CNRS soit pleinement confiée aux sections du Comité national.

Les concours

Pour les questions touchant à l'organisation pratique des concours, les élues et élus SNCS-FSU préserveront fermement **l'indépendance des jurys d'admissibilité** formés des membres des sections. Elles et ils rappelleront l'importance de l'avis scientifique ayant mené au classement des candidatures et s'opposeront à sa remise en cause par les jurys d'admission. Pour les concours d'accès au grade de directrice et directeur de recherche comme pour les promotions au sein d'un corps, les élues et élus SNCS-FSU demanderont que le nombre de postes ouverts permette la **promotion de tou-ttes les agent-es qui y aspirent légitimement** en raison de leur ancienneté et de leur travail. Les élues et élus SNCS-FSU exigeront des conditions d'examen des dossiers qui garantissent **l'égalité de traitement des candidates et candidats**.

Voter pour les candidates et candidats SNCS-FSU c'est voter pour :

- Des collègues qui s'impliqueront dans **une évaluation de qualité, collégiale, contradictoire et nationale**, en restant à l'écoute de l'ensemble de la communauté scientifique au-delà de leur sous-discipline de compétence **et qui rendront compte des décisions** prises en session ;
- Des chercheuses et des chercheurs qui agiront **pour la défense de la liberté de recherche, de la recherche publique et du CNRS** ;
- Des collègues **qui s'opposeront à une remise en cause des concours nationaux**, notamment via les chaires de "professeur junior", et aux abus du fléchage et du coloriage thématique ou géographique ;
- Un **Comité national qui joue pleinement son rôle dans la politique scientifique du CNRS**, avec notamment l'évaluation des laboratoires du CNRS confiée en totalité aux sections du Comité national ;
- Une **représentation légitime** de la communauté scientifique, **composée en majorité d'élues et élus**.

VOTEZ SNCS-FSU !

Engagé-es au quotidien pour la recherche publique et tous ses personnels

